



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES  
ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR  
INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTERNATIONAL CARRIAGE BY RAIL

---

**Secrétaire général  
Generalsekretär  
Secretary General**

**A 72-00/504.2014  
18.12.2014**

Original: FR

**AUX ÉTATS MEMBRES DE L'OTIF ET AUX ORGANISATIONS  
RÉGIONALES AYANT ADHÉRÉ À LA COTIF**

---

**Révision des Règles uniformes concernant le contrat de transport international  
ferroviaire des marchandises (CIM – Appendice B à la Convention)**

Convocation d'un Groupe de travail de la Commission de révision

Berne, 18 mars 2015

À sa 25<sup>e</sup> session (Berne, 25 et 26 juin 2014), la Commission de révision a décidé de créer en application de l'article 22 de son Règlement intérieur un groupe de travail qui est chargé de préparer une révision des RU CIM portant en particulier sur les dispositions raisonnables à mettre en place concernant la lettre de voiture électronique.

Conformément aux décisions prises à la 1<sup>re</sup> session du Groupe de travail « RU CIM », le Secrétaire général de l'OTIF convoque la 2<sup>e</sup> session du groupe de travail qui se réunira de nouveau le

**mercredi 18 mars 2015**

dans les locaux de l'

**Union postale universelle  
Weltpoststrasse 4  
Berne.**

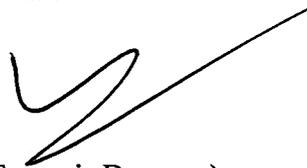
La réunion sera ouverte à 9 h 30 et prendra fin à 17 h 30 au plus tard.

Les langues de travail seront l'allemand, l'anglais et le français avec interprétation simultanée.

Le projet de l'ordre du jour et une fiche d'inscription sont annexés à la présente convocation. Dans l'intérêt d'une organisation efficace de la session, les États membres, les organisations régionales ayant adhéré à la COTIF et les observateurs invités à la session sont priés de retourner, **au plus tard le 10 février 2015**, la fiche d'inscription dûment remplie au Secrétariat ([info@otif.org](mailto:info@otif.org)).

Un premier document relatif à la révision partielle des RU CIM sera envoyé en janvier 2015, qui tiendra compte du résultat des discussions de la 1<sup>re</sup> session du groupe de travail « RU CIM ». Ce document sera par ailleurs mis en ligne sur le site de l'OTIF.

Ce groupe de travail fera valider ses propositions par procédure écrite par la Commission de révision, de façon à pouvoir traiter cette question à la prochaine Assemblée générale (voir procès-verbal provisoire, p. 17-18). Il est donc très important qu'un grand nombre d'États membres soient représentés dans ce groupe de travail.



(François Davenne)  
Secrétaire général

**Annexes :**

- Ordre du jour provisoire
- Informations pratiques et plan de situation de l'Union postale universelle (UPU)
- Fiche d'inscription

**Copie :**

- à titre d'invitation aux organisations et associations internationales intéressées

**INVITATION ADRESSÉE AUX ORGANISATIONS  
ET ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**

- Agence ferroviaire européenne (ERA)
- Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU)  
Division des transports
- Economic Cooperation Organization (ECO)
- Gulf Cooperation Council (GCC)
- Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
- Organisation for Co-operation between Railways (OSJD)
- Association internationale des usagers d'embranchements particuliers (AIEP)
- Communauté européenne du rail et des compagnies d'infrastructure (CER)
- European Intermodal Association (EIA)
- European Rail Freight Association (ERFA)
- European Rail Infrastructure Managers (EIM)
- Organisation of Tariff and Transport Experts (IVT)
- Comité international des transports ferroviaires (CIT)
- Union internationale des chemins de fer (UIC)
- International Federation of Freight Forwarders Associations (FIATA)
- Union arabe des chemins de fer (UACF)
- Union internationale des wagons privés (UIP)
- Union internationale des transports publics (UITP)
- Union Internationale des sociétés de transport combiné Rail-Route (UIRR)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session
2. Élection du Président
3. Révision partielle des RU CIM
4. Divers
5. Date et lieu de la prochaine session